



SYNDICAT du CHANVRE

Syndicat Professionnel du Chanvre (SPC)

Charte Éthique



Présentation Générale

Créé en juin 2018, le Syndicat Professionnel du Chanvre (SPC) défend les valeurs fortes de patrimoine, de responsabilité, de qualité. Il rassemble une cinquantaine d'acteurs : producteurs, transformateurs, et distributeurs des secteurs du chanvre bien-être et du cannabis thérapeutique, souhaitant développer leur activité en France avec l'objectif de faire de notre pays un leader dans ces industries émergentes.

Le SPC a pour objectifs d'encourager les bonnes pratiques ainsi que d'informer les décideurs publics et les citoyens concernés par les problématiques entourant ces sujets. Il défend la mise en place d'un cadre légal et économique clair, permettant un accès sécurisé des consommateurs et des patients, et un développement économique pour nos entrepreneurs, agriculteurs et territoires.

La charte du SPC s'adresse à tous les membres et futurs membres du Syndicat. Elle doit être lue et approuvée par toutes personnes, physiques ou morales, souhaitant intégrer ce dernier. Au travers du respect de cette charte, l'objectif est notamment d'assurer aux usagers du chanvre bien-être l'accès à des produits de qualité, encadré par une réglementation, afin de garantir la sécurité des usagers et des acteurs de la filière.

Notre Mission

Le Syndicat Professionnel du Chanvre est un syndicat professionnel représentant les producteurs, transformateurs, distributeurs du chanvre bien-être et du cannabis thérapeutique en France.

Ensemble, nous souhaitons construire l'avenir de ces nouveaux marchés en pleine croissance en France, en co-réflexion avec les acteurs administratifs, de la vie politique et civile.

Il est aujourd'hui primordial de développer une relation de confiance avec les usagers et patients, ainsi que les autorités, basée sur la transparence et une éthique commune.

Il est donc essentiel de mettre en place un guide de bonnes pratiques permettant aux acteurs du secteur de les diffuser tout en respectant un socle de valeurs communes. Le SPC et tous ses membres ont un devoir en terme de communication de ces valeurs et des informations pertinentes aux acteurs du secteur.

Enfin, le SPC encourage la création d'un Label du chanvre bien-être français pour encourager la production locale, territorialement ancrée, et responsable écologiquement et socialement.

Le SPC souhaite faire découvrir une autre facette du chanvre : un chanvre responsable aux nombreux débouchés (économique, écologique, ...) dont le développement en France est aujourd'hui en deçà de son potentiel, et cela malgré une croissance particulièrement porteuse en Europe et dans le reste du monde.

Le Syndicat se positionne comme l'interlocuteur clé auprès des autorités et acteurs institutionnels français et européens afin de pouvoir les accompagner dans leur approche de réglementation de ces marchés.

Nos Valeurs

Le Syndicat voit dans le chanvre un moyen de combiner des méthodes de production durable, une alimentation saine et des solutions bien-être naturelles.

Le chanvre a toute sa place dans un mode de vie respectueux de l'être humain et de l'environnement, du producteur à l'utilisateur.

De par ses qualités exceptionnelles et ses multiples usages, le chanvre est à la fois un produit historiquement ancré dans l'histoire de la France, et une plante d'avenir au potentiel encore peu compris. Nous sommes convaincus qu'il est temps de la redécouvrir et de profiter de ses bienfaits pour l'alimentation et le bien-être.

Sur le plan **nutritif**, le chanvre est une solution pour de nombreux usagers: sportifs, seniors, végétariens, intolérants au gluten ou au lactose, etc.

Sur le plan thérapeutique, le cannabis est porteur de grand espoir pour de nombreux patients et un nombre croissant d'études cliniques et observationnelles démontrent aujourd'hui son intérêt thérapeutique pour un large nombre de pathologies.

Le chanvre parle également à ceux qui recherchent des produits plus naturels et **respectueux de l'environnement**, permettant la mise en place de circuits courts et d'une agriculture durable d'origine française.

Toute personne soucieuse de **sa forme, de sa ligne ou de son bien-être** peut trouver un intérêt dans l'usage de chanvre au quotidien.

La fleur de chanvre est également prometteuse. Il s'agit de la partie de la plante principalement contenant du Cannabidiol (CBD), un principe actif non-psychoactif. Ses vertus sont nombreuses, agissant notamment sur le stress, le sommeil, la récupération et la détente musculaire. La science l'étudie avec toujours plus d'intérêt.

Le Syndicat du Chanvre défend exclusivement l'utilisation des phytocannabinoïdes permettant l'intégration complète des bienfaits combinés des composants actifs de la plante.

Règles de Conduite

Nous attachons une importance capitale au respect des lois et réglementations françaises et européennes qui régissent nos activités. C'est pour cette raison que le SPC participe aujourd'hui activement à la définition de règles claires, en permettant aux législateurs d'être conscients des enjeux et des problématiques actuels et futurs du sujet.

Chaque membre se doit de veiller à tout moment à ce que ses initiatives et actions soient réalisées dans le respect de ces lois et réglementations, ainsi que des codes de conduite et de bonnes pratiques du Syndicat du chanvre.

Les règles de conduite :

- assurer la protection des usagers grâce à des produits sûrs et de qualité
- développer une relation de confiance avec les autorités
- le respect de la libre concurrence
- protéger l'image du Syndicat et de la filière
- ne pas promouvoir le chanvre dit "récréatif"
- ne pas revendiquer d'allégations thérapeutiques pour les produits issus du chanvre bien-être
- être soucieux du respect de l'environnement et promouvoir une bonne utilisation des ressources naturelles
- promouvoir des circuits d'approvisionnement courts

Par ailleurs, le Syndicat se garde le droit d'exclure tout membre qui ne respecterait pas ces modalités.

Dispositif d'Alerte

Toute personne confrontée à une violation des principes de cette charte peut librement signaler ce fait au Syndicat en appelant le 06.76.27.00.63 ou en envoyant un mail à contact@syndicatduchanvre.org.

L'anonymat du lanceur d'alerte sera bien évidemment respecté et sa requête sera traitée au plus vite par le Syndicat.

Signature du membre